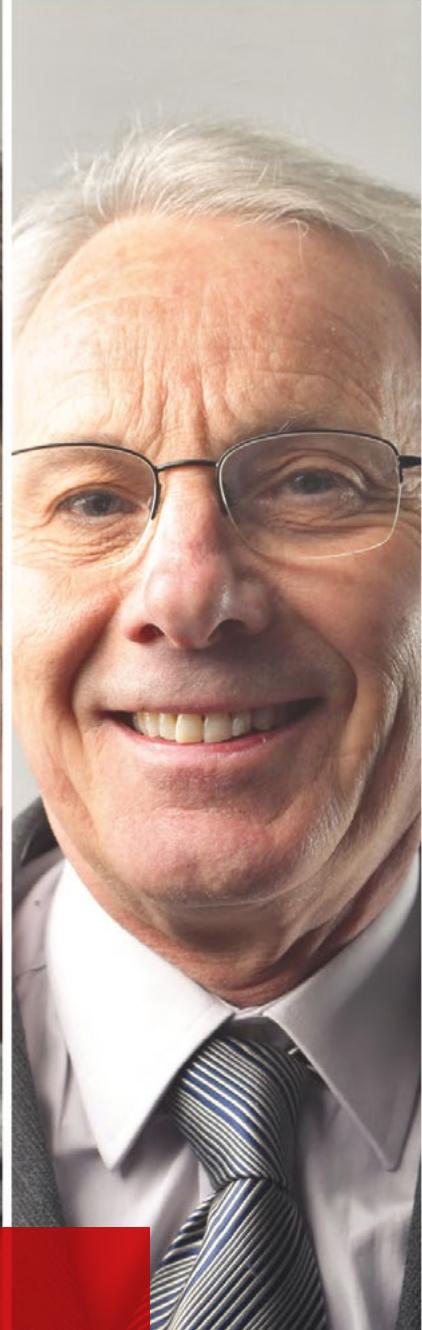


VASOS FARES

Vereinigung aktiver Senioren- und
Selbsthilfeorganisationen der Schweiz
**Fédération des Associations des
retraités et de l'entraide en Suisse**
Federazione associazioni dei
pensionati e d'autoaiuto in Svizzera



**Sécurité des rentes :
nous nous battons pour vous !**

Rapport annuel 2019



Les organes de la VASOS / FARES sont l'assemblée des délégués (AD) et le comité. Le comité est l'organe d'exécution. Il se compose de la présidence, du responsable des finances, de la présidente du groupe FARES / CSA et de la coprésidence du Conseil Suisse des Aînés (CSA), et d'une représentante des groupes de travail. Le comité est responsa-

sable de la représentation de la VASOS / FARES face à des tiers, de l'application des décisions de l'AD et de la mise en place des groupes de travail. Le secrétariat soutient les organes aux plans organisationnel et administratif. Nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous les membres des différentes instances.

Comité

Bea Heim, coprésidente
Jacques Morel, coprésident
Lindo Deambrosi, vice-président
Inge Schädler, présidente du groupe CSA
Marco Spinelli, responsable des finances
Liselotte Lüscher, représentante des groupes de travail
Françoise Bassand, secrétariat

Délégation du Conseil suisse des aînés (CSA)

Bea Heim, coprésidente CSA
Inge Schädler, présidente du groupe CSA
Josef Bühler
Lindo Deambrosi
Christiane Layaz-Rochat
Marco Medici
Marguerite Misteli Schmid
Jacques Morel
Rolf Schneider
Walter Suter

Délégué-e-s suppléants du Conseil suisse des aînés (CSA)

Jean-Paul Dutt
Barbara Fischer
Jean-Maurice Fournier
Rose-Marie Lüthi-Kreibich
Marianne Streit
Elsbeth Wandeler
Josef Lehmann

Groupes de travail (GT)

GT Santé

Elsbeth Wandeler, présidente
Charlotte Deslarzes
Laurence Fehlmann Rieille
Hans-Peter Graf
Marianne de Mestral

GT Grand âge

Liselotte Lüscher, présidente
Susanne Born
Rita Heinzelmann
Max Krieg
Marianne de Mestral
Anna Borkowsky, sociologue, accompagnement scientifique

GT Politique sociale

Inge Schädler, présidente
Paul Bigger
Werner Blum
Alberto Bordoli
Jean-Paul Dutt
Albert Marti

GT Habitat & mobilité

Rosmarie Okle, présidente
Hans Peter Graf
Roelina Klunder
Christiane Layaz-Rochat
Yolanda Schütz
Ursula Zulauf

ÉDITORIAL

Pauvreté, discrimination, santé, sécurité des rentes – les sujets qui vont continuer de nous occuper

L'année 2019 nous l'a montré une fois de plus ; la défense des intérêts des aînés est de plus en plus importante et actuelle. Pauvreté, discrimination, santé, sécurité des rentes, autant de sujets qui nous ont occupés, mais qui vont continuer de nous occuper de manière importante en 2020. Il est essentiel que nous puissions mettre nos forces au service des aînés ; c'est notre mission. Mais que constatons-nous ? Entre la mise en place de mandats de prestations, de plans comptables qui, semble-t-il, vont encore changer, le controlling, les différents rapports d'activité et autres exigences administratives, il ne reste malheureusement que peu de temps et de place pour nous consacrer à notre mission première.

Alors si 2019 a été une année très (trop) administrative, fixons des objectifs qui correspondent à notre mission pour 2020. Et pour ce faire, libérons des capacités pour améliorer la coordination entre les différentes Associations qui ont les mêmes objectifs que la FARES, profitons du fait que les aînés deviennent intéressants pour les chercheurs et pour les politiques, fixons des priorités claires, afin d'éviter de nous disperser, donnons des impulsions là où c'est nécessaire.

Nous sommes entourés de gens compétents : sachons en profiter pour faire avancer la cause que nous défendons.

Bea Heim

Bea Heim,
coprésidente

J. Morel

Jacques Morel,
coprésident

Sommaire

Organes	2
Comité / CSA	4
Thème	5
Groupes de travail	6
Membres individuels, secrétariat	8
Interview	9
Membres	10
Chiffres-clés	11

Comité

Rapport concernant le comité de la FARES

Pour le comité, 2019 a été une année chargée. En effet, nous avons fait face aux nombreuses tâches, qui nous incombent avec seulement cinq membres.

Nous nous sommes retrouvés six fois en comité et avons organisé deux assemblées des délégués. Nous avons pris position sur quatre projets législatifs mis en consultation (voir groupes de travail Politique sociale et Habitat & mobilité) et nous nous sommes également exprimés par voie de six communiqués de presse sur des référendums et des initiatives (voir notre site web). Sans compter la publication de trois newsletters et la participation à la publication commune FARES, ASA et CSA, « La voix des Seniors ».

Nous avons poursuivi, avec une consultante externe,

le développement de la stratégie de la FARES au sens large du terme.

Comme mentionné, notre comité est incomplet. Un membre était en année sabbatique. Un autre membre a démissionné pour raison de santé. Malgré plusieurs prises de contact, tous les candidats potentiels ont refusé de s'engager. Nous sommes donc toujours à la recherche d'un membre pour notre comité.

Si le comité restreint a réussi à mener à bien les objectifs fixés, c'est aussi grâce au travail remarquable de notre secrétariat. Nous tenons ici à remercier Françoise Bassand pour son engagement et son efficacité.

Jacques Morel, coprésident

Conseil suisse des aînés (CSA)

Rapport concernant le Conseil suisse des aînés et le groupe CSA

L'élaboration d'une nouvelle stratégie sous la conduite de Christine Goll s'est trouvée au centre de l'année sous revue. Il y a eu beaucoup de discussions, mais nous n'avons pas abouti à la conclusion souhaitée.

Le groupe CSA, dirigé par Inge Schädler, présidente par intérim en remplacement de Walter Suter tombé malade en octobre 2018, s'est réuni à quatre reprises. Il s'est d'abord agi de structurer les séances, ce qui n'a pas toujours été très facile, car les documents nécessaires du CSA n'étant souvent pas fournis dans les temps.

En 2019, le groupe CSA s'est occupé des projets du groupe de pilotage concernant la stratégie avec son propre document : « Mission – vision » du CSA. Dans ce document, il est clairement stipulé que la reconnaissance de l'égalité des chances des séniors quant à leur participation à la vie sociale doit se trouver au centre de l'engagement politique du CSA. Les aîné-e-s sont un facteur économique important et doivent aussi être pris en considération en tant que tels.

C'est pourquoi le Groupe CSA a pris position de manière critique sur le rapport du SECO publié par « La Vie économique », selon lequel le vieillissement serait coresponsable de l'affaiblissement de la croissance économique (« Le vieillissement freine la croissance »). Les attaques répétées contre les aîné-e-s semblent augmenter. Pas question de rester sans réagir !

Des mesures ont été mises en place pour renforcer nos connaissances techniques. Nous cherchons activement des spécialistes qui nous soutiennent dans notre travail.

J'aimerais remercier Walter Suter pour son engagement durant de longues années au sein du CSA et lui souhaiter le meilleur pour l'avenir ainsi qu'un prompt rétablissement. Je remercie aussi très cordialement Michel Pillonel, ancien coprésident du CSA, et Marianne de Mestral, ancienne cheffe du groupe CSA. Tous deux ont malheureusement dû démissionner fin 2018 en raison de la limitation dans le temps de la durée de leur fonction.

Inge Schädler, présidente du Groupe CSA ad interim

THÈME : LA SÉCURITÉ DES RENTES

Sécurité des rentes : une préoccupation dans l'intérêt de toute l'économie

Le pouvoir d'achat des rentes baisse depuis des années. En contrepartie, l'insécurité des jeunes et des aîné-e-s croît, de même que la dureté des débats sur la solidarité entre les générations. La sécurité des rentes est une préoccupation centrale pour tout le monde.

En tant qu'association engagée des séniors, nous avons posé un premier jalon : unissant nos forces avec le CSA, nous avons mis le holà à ceux qui exigent la flexibilisation des rentes du deuxième pilier – lisez : la réduction – en fonction des caprices du marché financier. Mais un risque subsiste toujours avec l'initiative « prévoyance oui – mais équitable ». Si l'on veut empêcher un démantèlement des rentes, il ne faut en aucun cas soutenir cette initiative. Car l'« équité », c'est autre chose. La vraie équité, cela veut dire le renforcement durable de la solidarité, tant dans le premier que dans le deuxième pilier.

La Banque nationale suisse (BNS) dispose d'énormes réserves pour distributions qui permettraient de sécuriser l'AVS pendant des années. Une partie de ses bénéfices provient des taux d'intérêt négatifs qui vampirisent nos avoirs du deuxième pilier et, finalement, le capital vieillesse destiné à nos rentes. Pour cette raison, la FARES demande instamment que la BNS verse à l'AVS une part importante de ses milliards de bénéfices. C'est comme cela qu'il faut sécuriser l'AVS, qui est un pilier stable dont le financement est solidaire et le rapport prix/prestation le meilleur de tous les piliers de la prévoyance. Toutes les générations en profiteront. L'argent de la BNS reviendra là où il a été soutiré ; cela, sans que l'indépendance de celle-ci soit affaiblie. Mais il est aussi temps de renforcer enfin le pouvoir d'achat des rentes AVS. Si la vie, les frais de santé et les loyers sont toujours plus chers, les rentes AVS doivent aussi augmenter. C'est la raison pour laquelle nous soutenons l'initiative populaire de l'Union syndicale suisse (USS) pour une 13e rente AVS.

Et le deuxième pilier ? Malgré les rendements importants réalisés en 2019 par leurs placements, les caisses de pensions sont en crise. Mais pas les banques, ni les assurances, ni les actionnaires pour qui ces affaires restent rentables, alors que ce sont les assuré-e-s qui devraient être saignés à blanc... Les caisses de pensions veulent baisser leurs rentes et demander en même temps aux salarié-e-s ainsi qu'aux patrons de payer des cotisations plus élevées. Dans cette situation compliquée, les syndicats et l'Union patronale suisse sont parvenus à se mettre d'accord sur un bon compromis. Un compromis bon pour celles et ceux qui en ont besoin, c'est-à-dire les bas et les moyens revenus, et les femmes. Grâce à ses multiples contacts, aussi avec le Parlement, la FARES veut s'engager pour que cette solution sociale ne soit pas la victime des bagarres en cours sur les intérêts commerciaux du lobby des assurances.

La sécurité des rentes est une question des plus sensibles, tant socialement qu'économiquement. Nous demandons au secteur industriel qu'il revoie son actuelle position. Car, si l'insécurité et la pauvreté des séniors se répandent à nouveau, il sera lui aussi sensiblement touché. Finalement, le nombre des séniors croît et, par là, un important segment de marché. La sécurité et le respect, à tout le moins de l'actuel niveau des rentes, sont par conséquent dans l'intérêt de l'ensemble de l'économie.

**Bea Heim,
coprésidente FARES, ancienne conseillère nationale**

Santé

Notre engagement : pour qu'une vieillesse en bonne santé ne soit pas une promesse en l'air

En 2019, le groupe de travail (GT) Santé de la FARES s'est réuni à quatre reprises. Lors de la première séance, il s'est reconstitué. Sa direction a été confiée à Elsbeth Wandeler. Hans-Peter Graf s'est mis à disposition pour tenir les procès-verbaux.

L'an dernier, les sujets prioritaires ont concerné le financement des soins. Le GT a élaboré à ce sujet les réponses aux consultations suivantes sur :

- le contreprojet à l'initiative « Pour des soins infirmiers forts »,
- l'initiative « Bien vieillir. Une bonne et longue vie pour toutes et tous »,
- l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur sur les prestations de l'assurance-maladie obligatoire.

Grâce au siège occupé, au niveau national, par Elsbeth Wandeler au sein de la Communauté d'intérêts Financement des soins et dans le groupe de travail du CSA, les connaissances et l'influence du GT Santé de la FARES se sont renforcées.

C'est en faisant preuve d'un engagement soutenu que Hans-Peter Graf s'est occupé du projet de plan d'action et du rapport de l'OMS « Vieillir en bonne santé » concernant le lancement prévu d'une Décennie pour le vieillissement et la santé, et a rédigé une prise de position à l'intention du comité.



Elsbeth Wandeler,
présidente

Habitat & mobilité

Habitat de qualité = qualité de vie : la mobilité favorise la participation

Le groupe de travail (GT) Habitat & mobilité s'engage pour un habitat adapté aux besoins des aîné-e-s et abordable ainsi que pour la mobilité de ces derniers, que ce soit dans l'espace public ou dans les transports privés et publics.

Début 2019, la présidence du GT a été repourvue à la suite de la démission, fin 2018, de Jean-Maurice Fournier, qui l'avait assumée durant de longues années. Le GT a grandi durant l'année sous revue et travaille maintenant avec six membres engagés.

Lors de trois séances, nous avons poursuivi la discussion sur le logement encadré et organisé, pour l'assemblée des délégué-e-s de la FARES, un exposé sur « Le modèle d'habitat et de soins 2030 » de CURAVIVA. Des connaissances sur la question et des pistes d'action importantes ont été présentées et discutées. Des nouveaux modèles sont aussi nécessaires pour financer le logement encadré.

À nos yeux, il est important de se demander comment les personnes âgées peuvent rester le plus longtemps possible autonomes et mobiles. C'est pour cela que nous sommes en réseau avec le groupe de suivi de l'organisation « rundum mobil » (« être mobile »), qui développe des concepts de mobilité et propose des cours gratuits de mobilité dans 22 cantons.

Lors de la consultation sur le changement de système concernant l'imposition du logement, nous nous sommes prononcés pour une solution fiscale favorable aux locataires et aux propriétaires à revenus modestes.



Rosmarie Okle,
présidente

Politique sociale

Sauvetage de la prévoyance vieillesse : toujours en chantier

Le groupe de travail (GT) Politique sociale, qui s'est rencontré trois fois en 2019, a surtout dû s'occuper de la rédaction de réponses à des consultations. Nous avons fait partie de l'Alliance PC qui a avant tout critiqué la nouvelle pratique en matière de réduction des primes-maladie, de logement encadré et, surtout, de loyers maximums pris en compte dans les prestations complémentaires (PC). Nous n'avons malheureusement que partiellement eu gain de cause avec nos revendications, mais avons constaté que cette vaste alliance est entendue.

Nous avons accueilli favorablement la proposition faite par le Conseil fédéral d'octroyer une « prestation transitoire pour chômeurs âgés ». Et nous étions pleins d'espoir qu'enfin, une solution avait ainsi été trouvée pour les personnes âgées en fin de droit. Nous avons essayé, à travers une lettre adressée à la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États (CSSS-E), de créer un climat de bienveillance. Mais nous avons malheureusement été gravement déçus, car la CSSS-E a tellement modifié le projet qu'il n'en est resté plus que des miettes.

Le projet « Prévoyance vieillesse 2020 », qui devait assainir simultanément les deux piliers, a malheureusement été rejeté en votation populaire le 24 septembre 2017. Quant au projet « Réforme fiscale et financement de l'AVS » (RFFA), pour lequel le GT avait également rédigé une réponse dans le cadre de la consultation, il a été accepté en votation populaire le 19 mai 2019.

Nous avons dû constater à la fin de l'année sous revue que de nombreux chantiers étaient toujours ouverts et que nous devions aussi rester vigilants l'année en cours parce que le minimum vital stipulé par la Constitution fédérale continue à être menacé par les nombreux projets de démantèlement existants. Les élections fédérales d'octobre 2019 ont débouché sur un Parlement plus féminin, plus vert et plus jeune, dont nous espérons qu'il prendra à l'avenir des décisions acceptables pour l'ensemble des citoyens et citoyennes.

Nous ne baissions pas les bras, sachant que notre influence est limitée et que l'espoir fait quand même vivre.



Inge Schädler,
présidente

Grand âge

Le rapport sur le grand âge a débouché sur des résultats intéressants

En 2019, le groupe de travail (GT) Grand âge s'est réuni cinq fois et a compté quatre membres en plus de la responsable du projet.

L'avant-projet sur le grand âge adopté et financé par le comité fin 2018 a été poursuivi. Au début de l'année, nous disposions de dix interviews avec des personnes de grand âge – plus de 80 ans –, réalisées par membres du GT s'aidant d'un fil conducteur. En étroite collaboration avec les membres du GT, la responsable du projet, Anna Borkowsky, a rédigé un rapport sur cet avant-projet comportant, en plus d'une appréciation des interviews, des enquêtes et des données statistiques. Le rapport a d'abord été présenté au comité de la FARES, puis, le 8 novembre, aux délégué-e-s de cette dernière. Il a suscité un grand intérêt.

« La voix des Seniors », le bulletin du CSA, a signalé ce projet dans son édition de septembre. Il est certainement intéressant de noter que peu d'informations concernant la discrimination ont été données spontanément pendant notre enquête et qu'on a donc souvent essayé de deviner si l'on était en présence d'une discrimination ou non. À nos yeux, il était clair que ce projet doit être étendu.



Liselotte Lüscher,
présidente

Accompagnement scientifique :
Anna Borkowsky, sociologue

Groupe Membres individuels

De la démocratie à la gérontocratie

Le groupe FARES des membres individuels, qui compte actuellement 23 personnes, a tenu sa séance annuelle le 20 mars 2019 à Berne. Les personnes qui ne font pas partie d'une organisation membre de la FARES, mais aimeraient s'engager d'une manière ou une autre au sein de cette dernière, par exemple en collaborant dans un des groupes de travail, peuvent le faire en adhérant à la FARES comme membre individuel. Lors des séances, en plus de l'échange d'informations, on débat aussi toujours d'un thème prioritaire spécifiquement en

rapport avec la vieillesse. Il est ensuite décidé si ce thème doit être débattu plus avant dans un groupe de travail, s'il pourrait éventuellement intéresser le comité de la FARES ou être également un thème pour l'assemblée des délégué-e-s. Notre groupe va certainement continuer à s'occuper du thème prioritaire de 2019 : « De la démocratie à la gérontocratie ».



Yolanda Schütz,
présidente

Secrétariat

« Le bénévolat est la base de notre cohésion sociale »

Le secrétariat de la FARES est la plaque tournante et le point de contact de la plus grande faîtière des séniors de Suisse. Dans ce cadre, l'échange avec des personnes engagées venant de toutes les parties du pays constitue une tâche centrale. Les membres de la FARES font preuve d'un engagement bénévole énorme, et je les remercie très cordialement toutes et tous pour la qualité de leur collaboration et pour leur contribution au bon fonctionnement de notre organisation.

En 2019, nous avons accordé une attention particulière au renouvellement de notre identité visuelle et de nos apparitions publiques. À cet égard, nous avons mis en œuvre dans son intégralité le concept de communication remanié :

- nous avons produit un rapport annuel en deux langues : allemand et français ;
- nous avons fait imprimer et distribué des nouveaux dépliants en trois langues : allemand, français et italien ;
- la page web en deux langues, relookée, a été mise en service ; elle contient toutes les informations importantes et on y trouve aussi, en plus des Newsletter et des communiqués de presse, notre nouvelle page Facebook et nos annonces d'actualité sur Twitter ;

Dans la perspective d'un recrutement renforcé de nouveaux membres, le secrétariat s'est adressé à une dizaine d'organisations. Nouvelle organisation affiliée : « Queer Altern Zürich ». « Collegium 60plus Bern » a en outre adhéré à notre réseau.



Françoise Bassand,
secrétariat



Josef Bühler, licencié en droit, avocat, membre du Syndicat du personnel des transports (SEV), sous-fédération des pensionnés (PV), délégué au Conseil suisse des aînés (CSA)

INTERVIEW SUR LA SÉCURITÉ DES RENTES

« Préserver et défendre les besoins des générations plus âgées a représenté quelque chose de central pour moi »

Interview avec Josef Bühler

Cher Josef Bühler, tu as été pendant six ans le président du groupe de travail Sécurité sociale du CSA, en tant que délégué de la FARES. Qu'est-ce qui t'a amené à assumer cette fonction ? La démission d'un collègue du SEV membre de la FARES – qui était en même temps délégué au CSA – m'a incité à présenter ma candidature. J'ai été élu et immédiatement attribué au groupe de travail Sécurité sociale. Étant donné mon expérience juridique, le domaine de la « sécurité sociale » m'intéressait particulièrement. À partir du 1er janvier 2014, j'ai repris la présidence du groupe Sécurité sociale du CSA.

Quelles ont été pour toi les principales préoccupations pendant tout ce temps ? Préserver et défendre les besoins des générations plus âgées a représenté quelque chose de central pour moi. Cela englobe surtout le maintien et le développement des assurances sociales afin de garantir des moyens de subsistance économiques pendant la vieillesse. J'ai toujours gardé à l'esprit le bien-être de tous les séniors et me suis opposé aux intérêts particuliers. Dans le groupe de travail, nous avons aussi suivi les projets en matière fiscale et l'évolution du droit successoral.

Quel objet a été particulièrement important et traité par vous en 2019 ? En 2019, nous avons traité entre autres les objets suivants : consultation au sujet de l'ordonnance sur les prestations complémentaires, message sur la stabilisation de l'AVS (« AVS21 ») et consultation sur la prestation transitoire pour chômeurs âgés. Nous nous sommes engagés dans la lutte contre l'initiative populaire « prévoyance oui mais équitable » de Josef Bachmann, qui aimerait réduire les rentes courantes aussi.

Sur quels sujets le groupe de travail est-il parvenu à exercer son influence ? Le groupe de travail a soigneusement étudié et discuté les objets venant

du Conseil fédéral et du Parlement. Les résultats de ces discussions ont été présentés au comité et à l'assemblée des délégué-e-s du CSA. Pour les consultations, nous avons rédigé des prises de position à l'intention du Conseil fédéral et préparé des communiqués de presse.

Quels ont été les succès remportés et les échecs essuyés ? On peut considérer que le fait d'avoir à chaque fois été invité par le Conseil fédéral à participer aux consultations est un succès. Notre opinion a été régulièrement citée dans le rapport de synthèse du Conseil fédéral. Que nos demandes n'aient pas toujours abouti peut-être jugé comme étant un échec, mais c'est dans l'ordre des choses.

Quels sont à tes yeux les défis du futur en matière d'assurances sociales ? Le déplacement progressif du centre de gravité du 2e pilier vers l'AVS s'impose. Le système de répartition est bien plus avantageux et efficient. Dans le 2e pilier et son système de capitalisation, beaucoup trop d'argent disparaît à cause de bénéfices détournés et d'honoraires. Actuellement, il s'agit de gagner la votation populaire sur « AVS21 ». Il n'est pas question qu'un projet sur l'AVS échoue à nouveau à cause d'intérêts particuliers. Il faut faire en sorte que l'on n'arrive pas à cette situation problématique dans laquelle les chômeurs et chômeuses âgés finissent à l'aide sociale et doivent utiliser leurs économies. La prestation transitoire pour ces personnes actuellement débattue de manière controversée au Parlement offre une solution possible. Les consultations en cours sur la réforme de la LPP qui est en préparation, revêt une grande importance. Dans le camp bourgeois, le projet suscite déjà une vaste opposition à l'accord trouvé par les partenaires sociaux.

Inge Schädler te remercie cordialement pour cet entretien.

La force de notre voix se base sur le poids des 18 organisations nationales, cantonales et régionales qui nous sont affiliées ainsi que d'environ 130 000 personnes membres de ces organisations.

Organisations nationales affiliées

AVIVO Suisse
Christiane Jaquet-Berger
Place Chaudron 3
1003 Lausanne
021 320 53 93
christiane.jaquet@gmail.com
www.avivo-ch.ch

Fédération suisse des retraités Schweizer Rentnervereinigung
Secrétariat central
2554 Meisisberg
079 414 86 10
info@fsr-srv.ch
www.fsr-srv.ch

Syndicom GI Retraités
Monbijoustrasse 33
Postfach
3001 Bern
079 459 64 44
thomas.burger@bluewin.ch
www.syndicom.ch

Commission USS des retraité-e-s
Sekretariat SGB-RK
Monbijoustrasse 61, Postfach
3000 Bern 23
031 377 01 13
gabriela.medici@sgb.ch
www.sgb.ch

Commission des retraités de Travail.Suisse
Hopfenweg 21
Postfach 5775
3001 Bern
031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Schweizerischer Blindenbund
Geschäftsstelle
Postfach
8050 Zürich
044 317 90 00
jvano.deldegan@blind.ch
www.blind.ch

SEV-PV
c/o Roland Schwager
Eggfeld 11
9500 Wil
071 912 20 74
roland.schwager@bluewin.ch
www.sev-pv.ch

Pro Integra
Osman Osmani
Buchthalerstrasse 143
8203 Schaffhausen
079 934 18 89
info@pointegra.ch
www.pointegra.ch

Organisations cantonales affiliées

Seniorenrat Zürich SRZ
c/o Pro Senectute DC Zürich
Seefeldstrasse 94a
8008 Zürich
info@seniorenrat-zuerich.ch
www.seniorenrat-zuerich.ch

SP 60+ Kanton Zürich
Gartenhofstrasse 15
8004 Zürich
ursula.blaser@bluewin.ch
60.spkantonzh.ch

Organisations régionales affiliées

APAF – Association d'aide et d'accompagnement des personnes âgées en établissements médicaux sociaux (EMS) et de leurs familles

Rue des Gares 12
Case postale 2087
1211 Genève 2
022 310 82 82
info@apaf.ch
www.apaf.ch

Associazione di pensionati italiani di Zurigo APIZ
Bruno Cannellotto
Schweighofstrasse 389
8055 Zürich
lancillotto@gmx.ch

FAAG – Fondation pour la Formation des Aînées et des Aînés de Genève
p/a UOG
Place des Grottes 3
1201 Genève
022 919 40 61
faag@uog.ch
www.faag-ge.ch

Free Evergreens-Kulturklub
Bruno-Thomas Eltschinger
Werdstrasse 34
8004 Zürich
044 241 80 50
bruno-thomas@bluewin.ch
www.evergreens.ch

Graue Panther Nordwestschweiz

4000 Basel
061 461 37 10
info@grauepanther.ch
www.grauepanther.ch

Graue Panther Solothurn und Umgebung
4500 Solothurn
graue-panther.so@solnet.ch
www.graue-panther-so.ch

Lebensphase3
Märktplatz 19
8307 Effretikon
079 500 13 55
info@lebensphase3.ch
www.lebensphase3.ch

Förderverein queerAltern
c/o Caroline Bisang
Wasserschöpf 15
8055 Zürich
079 549 69 77
info@queeraltern.ch

Membres individuels VASOS / FARES

Membres individuels
Yolanda Schütz
Rebengässli 9
5702 Niederlenz
079 549 69 77
yori@bluewin.ch

Compte de Profits et Pertes 2019

	2018	2019	2020 Budget
Recettes			
Cotisations organisations	16 860.00	16 860.00	16 680.00
Cotisations membres individuels	880.00	840.00	840.00
Dons	180.00		
Cotisation CSA	35 000.00	35 000.00	35 000.00
Dissolution provision pour secrétariat	28 088.20	45 305.00	
Total Recettes	52 920.00	80 788.20	97 825.00
Charges			
Frais assemblée des délégués	10 132.95	10 964.50	11 000.00
Frais présidence	980.30	366.40	300.00
Frais comité	4 509.75	3 502.40	3 200.00
Frais groupes de travail	2 216.20	1 546.90	1 650.00
Frais fraction au CSA	2 428.05	4 655.35	2 600.00
Révision	281.00	1 295.30	1 150.00
Séances des Délégués	20 548.25	22 330.85	19 900.00
Secrétariat salaires et charges sociales	28 047.60	25 418.60	25 600.00
Location bureau	2 400.00	2 400.00	2 400.00
Dépenses bureau et administration	2 815.40	1 573.90	3 480.00
Résultat financier	147.15	99.50	95.00
Amortissements	500.00	500.00	
Autres charges		699.50	
Administration	33 910.15	30 691.50	31 575.00
Bulletin, newsletter, rapport annuel, la voix des séniors	1 924.80	11 112.10	8 900.00
Rédaction	429.20	367.45	450.00
Site internet		1 588.55	
Projet stratégie			19 200.00
Projet 4ème âge			17 800.00
Projet communication et développement	26 450.20	12 735.25	
Divers projets	3 975.00	1 962.50	
Communication et projets	32 779.20	27 765.85	46 350.00
Total Charges	87 237.60	80 788.20	97 825.00
Résultat annuel	-34 317.60	0.00	0.00

Bilan

	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020
Actifs			
Compte CCP 40-724328-4	123 291.65	83 291.65	50 520.03
Compte CCP 40-11425-9	4 456.28	18 187.88	4 000.00
Actifs transitoires		950.90	
Informatique	500.00	0.00	0.00
Total Actifs	128 247.93	102 430.43	54 520.03
Passifs			
Passifs transitoires	3 334.70	5 605.40	3 000.00
Provision pour secrétariat			
au 1.1.	110 000.00	110 000.00	47 594.20
Transfert au capital propre	-34 317.60		
Dissolution par P&P	-28 088.20	-45 305.00	
au 31.12.	110 000.00	47 594.20	2 289.20
Total Fonds étrangers	113 334.70	53 199.60	5 289.20
Fonds propres			
Année précédente sans P&P	45 394.70	49 230.83	49 230.83
Résultat de l'année précédente	3 836.13	-34 317.60	
Transfert de la provision pour secrétariat		34 317.60	
Fonds propres au 1.1.	49 230.83	49 230.83	49 230.83
Résultat de l'année	-34 317.60	0.00	0.00
Total Fonds propres	14 913.23	49 230.83	49 230.83
Total Passifs	128 247.93	102 430.43	54 520.03

Commentaires sur les comptes 2019

Comme en 2018, nous avons travaillé sur notre communication. D'une part, nous avons terminé notre projet. De l'autre, avec le CSA et l'ASA, nous avons lancé « La Voix des Seniors », à la conception et au financement de laquelle nous avons participé. Il en a résulté un manque à gagner de Fr. 28 088,20 que, selon les instructions de l'OFAS, nous avons compensé en libérant une partie des provisions destinées au secrétariat. Pour 2020, nous avons prévu de travailler sur notre stratégie. Le premier atelier à

ce sujet a eu lieu en janvier 2020. Nous avons en plus budgétisé un projet sur le grand âge, mais ne sommes pas certains que nos ressources en personnes et financières en permettent la réalisation. Notre principal souci reste le financement de nos activités après 2020. Aujourd'hui, nous sommes forcés d'entamer les provisions faites jusqu'en 2020 pour le secrétariat.

Marco Spinelli, responsable des finances

Pour la dignité et le droit à l'autodétermination des personnes âgées

Fédération faîtière nationale des associations de retraitées et retraités actifs et des organisations d'entraide, la VASOS / FARES s'engage pour la dignité et le droit à l'autodétermination des personnes âgées.

Notre engagement se fonde sur le respect des droits de l'Homme et sur le principe de justice sociale. Dans ce cadre, nous luttons contre toute forme de discrimination, contre la pauvreté des plus âgés et contre l'injustice. Nous menons des actions pour défendre la cause des séniors et améliorer leur situation financière.

Nous encourageons la participation politique et sociale ainsi que le dialogue entre les générations. Nous prônons la gestion durable des ressources naturelles.

Impressum

Éditrice

VASOS / FARES, 3000 Berne

Rédaction

Bea Heim, Jacques Morel, Inge Schädler,
Liselotte Lüscher, Marco Spinelli,
Françoise Bassand

Graphisme

flake GmbH, Zürich

Impression

Ateliers des Préalpes BMP,
Villars-sur-Glâne

Tirage

300 exemplaires en allemand
150 exemplaires en français

Faites entendre votre voix!

Groupes de travail

La VASOS / FARES prend position sur des thèmes d'actualité. Des groupes de travail élaborent les bases de réflexion, puis le comité en discute et les adopte. Par ailleurs, les séances du comité et de l'assemblée des délégués sont toujours consacrées en priorité à un thème d'actualité. Y a-t-il une cause pour laquelle vous souhaitez vous engager? Les groupes de travail sont toujours prêts à accueillir de nouveaux membres motivés? Nous avons hâte de vous rencontrer.

Membres collectifs

18 organisations nationales, cantonales et régionales affiliées et leurs 130 000 adhérents nous confèrent le poids nécessaire pour être entendus.

Membres individuels

La VASOS / FARES offre aussi la possibilité de s'affilier à titre individuel. Toute personne qui aimerait s'engager peut collaborer au sein de la VASOS / FARES en tant que membre individuel et si elle n'est pas encore membre d'une organisation affiliée à la VASOS / FARES, adhérer à cette dernière en tant que membre individuel. Les membres individuels forment un groupe propre. Ils s'organisent et se mettent en réseau eux-mêmes afin de partager leurs idées et leurs préoccupations dans le cadre de la VASOS / FARES. Le groupe des membres individuels bénéficie des mêmes droits et devoirs que les membres collectifs.

Vous aussi, en devenant membre collectif ou membre individuel, aidez la VASOS / FARES à atteindre ses objectifs. Vous trouverez toutes les précisions sur notre site Internet www.fares.ch.

VASOS FARES

Kontakt

Secrétariat VASOS / FARES, 3000 Berne, www.fares.ch

Françoise Bassand, 076 583 60 90, info@vasos.ch

www.facebook.com/vasos.fares, www.twitter.com/VasosFares

Compte postal: 40-11425-9, VASOS / FARES, 2554 Meinißberg

IBAN: CH39 0900 0000 4001 1425 9